

Définition de l'antisémitisme

Adoptée par le Comité directeur le 16 août 2021

Lors de sa séance du 16 août 2021, le comité directeur du PLR Suisse a décidé d'apporter son soutien à la définition de l'antisémitisme comme définie par les 31 Etats membres de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) :

« L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. »